

Évidences et réticences en discours: jeux et enjeux énonciatifs de la représentation de l'autre dans la presse

Fred Hailon

▶ To cite this version:

Fred Hailon. Évidences et réticences en discours: jeux et enjeux énonciatifs de la représentation de l'autre dans la presse. Colloque Ci-dit 4, Jun 2009, France. pp.223-238. halshs-00719294

HAL Id: halshs-00719294 https://shs.hal.science/halshs-00719294

Submitted on 20 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 7

Évidences et réticences en discours : jeux et enjeux énonciatifs de la représentation de l'autre dans la presse

Fred Hailon¹

et article s'attache à poser les bases d'une cognition politique basée sur l'idéologie (Van Dijk 2006) des discours de la presse. Il porte sur l'altérité dans la presse d'information quotidienne pendant la campagne présidentielle de 2002, dans le contexte des thèses sécuritaires en France. L'étude des représentations politiques et idéologiques est envisagée à partir de commentaires dans l'énonciation et à travers les marques ou indices d'altérité que le locuteur de presse pose dans son discours.

Le corpus se compose de quatre titres de la presse quotidienne française : *Présent*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *La Nouvelle République du Centre-Ouest (NR)*. *Présent* est un journal d'extrême droite, il est proche du parti politique le Front national (FN). *Le Monde* est un journal dit de centre-gauche. *Le Figaro* est le support de la droite républicaine. *La NR* est un journal régional. Ce corpus est homogène temporellement (quelques mois avant une échéance électorale), thématiquement (l'insécurité), discursivement (le discours journalistique), circonstanciellement (la campagne présidentielle de 2002 en France). Il est hétérogène quant à son lectorat (militants, hommes du monde socio-politique, décideurs, citoyens lambda). Nous avons cherché à savoir à travers ce corpus comment l'idéologie du FN pouvait pénétrer de bout en bout chacun des supports, du plus proche politiquement avec *Présent* au plus éloigné avec

Université de Tours – Forell/LLL.

La NR. Avant de devenir un sujet de campagne électorale, c'est-à-dire un sujet de politique générale, le thème de l'insécurité était défendu par le Front national. Dans le discours frontiste, l'immigration est la cause des problèmes de la société française.

Notre hypothèse est une lecture du discours de la presse à la lumière de l'idéologie du parti de l'extrême droite le Front national (FN). Nous sommes dans l'allusion idéologique (Moirand 2004 : 385). C'est à travers l'étude de la nature des commentaires de l'énonciateur sur son dire, nous appuyant sur le modèle de J. Authier-Revuz, qu'il nous a semblé possible d'observer les mises à distance des représentations du FN possiblement convoquées dans les discours pendant la campagne 2002. Certaines représentations en circulation peuvent apparaître comme naturalisées, être prises en charge par les discours des journalistes. Ces modes de représentations de l'autre peuvent s'accompagner de possibles réserves ou confirmations des thèses en circulation.

Après un rapide ancrage théorique de la méta-énonciation avec la présentation du statut sémiotique ambigu des MA implicites, sans glose, nous traiterons de l'évidence et la réticence dans la construction idéologique des discours. Nous le ferons en nous attachant à la subjectivation de la monstration du dire (autre) et aux mises à distance ainsi instaurées. Puis, nous aborderons la circulation idéologique dans les discours en pointant les variations sémantico-politiques d'un mot-argument sécuritaire « zone(s) de non-droit ». Ces variations peuvent conduire à de possibles mises en écho discursif entre presse et FN.

1. Les MA aglosiques dans le modèle de la méta-énonciation

Le modèle de J. Authier-Revuz (1978, 1995, 2000, 2004) s'inscrit dans l'interdiscours de M. Pêcheux (1975) inspiré du dialogisme bakhtinien. Il prend appui sur la théorie lacanienne d'un sujet « effet de langage » : le sujet parlant se trouve produit par le langage qu'il énonce et qui l'énonce. Ce modèle repose sur le rapport entre une hétérogénéité montrée (HM) et une hétérogénéité constitutive (HC) hors de représentation. L'HM est une représentation imaginaire par rapport à l'hétérogénéité constitutive de la parole qui se dérobe foncièrement à lui. L'HC n'est accessible au sujet parlant qu'à partir de l'HM dans les discours, c'est-à-dire à partir de traces (guillemétage) ou d'indices (l'allusion dans notre cas) d'un autre foncier. Dans ce modèle, les

formes de discours rapporté (DR) font partie d'un plus grand ensemble qui sont les représentations de discours autres (RDA) dans lequel on trouve le DD, le DI, le DDL, le DIL, les modalisations autonymiques (MA) interdiscursives (1995, 2004) et les modalisations autonymiques (MA) allusives (2000). La RDA circonscrit l'altérité dans le dire lorsqu'il s'agit de DD et de certaines MA. L'altérité y est segmentée, guillemetée. Cette altérité est non délimitée lorsqu'il s'agit de DI, de DDL, de DIL ou de MA allusives. Les MA allusives sont des emprunts non balisés et non guillemetés. Elles sont interprétables en fonction de la culture de l'allocutaire.

Sur le plan théorique, la modalisation autonymique (MA) est le lieu où l'énonciateur tient compte de l'autre qui marque son langage, « autre » dans lequel on trouve l'autre interlocuteur, le langage des autres, l'autre mot pour la chose, l'autre mot sous le mot. Ces altérités (ou hétérogénéités) correspondent à quatre types de modalisations énonciatives : interlocutive, interdiscursive, des mots à eux-mêmes et du mot à la chose (Authier-Revuz 1995). Nous distinguons les MA qui sont de nature dialogique (MA interlocutive et MA interdiscursive) de celles qui sont non-dialogiques (MA « mots-choses » et MA des mots à eux-mêmes). Ce dernier champ correspond au processus de la nomination où opère la rencontre de la non-coïncidence foncière de deux ordres hétérogènes : celui de la langue et du réel (Authier-Revuz 1995 : 507-518). Sur le plan sémiotique et énonciatif, les MA dialogiques renvoient aux mots autres, aux mots des autres dans le discours, et les MA non-dialogiques renvoient aux mots à soi.

Notre étude s'appuie principalement sur trois types de MA, les MA allusives déjà évoquées, les MA balisées, glosées et les MA balisées, sans glose. Dans le cas des MA glosées, la nature du retour dans l'énonciation est explicite. Ces MA sont construites selon la forme « X », comme l dit ou selon l ... « X » avec une source l attribuée. Dans le cas des MA aglosiques, le commentaire est à restituer interprétativement, en contexte verbal et extra-verbal, c'est-à-dire dans la chaîne des mots et en fonction de la situation de communication qui inclut l'orientation idéologique des supports (Marnette 2004 : 62). Ces MA interprétatives ont une sémiotique particulière. Elles peuvent cumuler plusieurs valeurs d'usage, dialogiques et non-dialogiques, et faire jouer ainsi le rapport entre commentaire des mots de l'autre et autocommentaire (infra, extraits 8 et 9). Elles peuvent cumuler la valeur d'une modalisation d'emprunt à un discours autre et la valeur d'une modalisation de l'écart entre le mot et la chose. Dans le cas d'une modalisation d'emprunt, elles peuvent renvoyer

à la manière de dire d'un énonciateur et/ou de plusieurs énonciateurs. Ces modalisations peuvent avoir interprétativement plusieurs sources discursives qui peuvent ainsi se superposer les unes aux autres. La MA aglosique est un dire dont la signification reste à co-construire par le récepteur. Sous couvert de l'indétermination sémantique s'y joue l'implicite entre énonciation et réception, entre ce qui est non explicitement dit et ce qui reste à comprendre. Cette indétermination sémantique peut être propice à la circulation idéologique.

Rapporté à la réalité des faits linguistiques du corpus, le discours de presse de la campagne présidentielle de 2002 comporte de très nombreuses MA sans glose telles que « zones de non-droit », (quartiers, cités) « sensibles », « incivilité(s) », mais aussi « jeunes » et « sauvageons ». Les MA glosées restent très largement marginales ce qui ne peut pas être sans conséquences sur la lecture et la compréhension des discours produits.

En choisissant de poser un extérieur hypothétique, constitutif de la façon de concevoir le monde, l'HC, nous pensons « éclairer » autrement les phénomènes de circulation et d'allusion idéologiques. Dans notre cadre d'étude, le discours journalistique se réalise dans un contexte idéologique singulier (l'insécurité), jusqu'alors propre au discours du FN, à partir duquel les supports réagissent idéologiquement, en fonction de leur orientation politique et de leurs conceptions sociales. Nous concevons ainsi que les faits d'altérité dans les discours émergent dans leur rapport à un « déjà-dit » foncier. Ces faits d'altérité de la position du locuteur citant existent pour créer les conditions de sa propre existence, de sa propre essence discursive. Le travail de sociabilité du dire est, de la place du locuteur-scripteur, un travail d'individuation² et de réaction idéologique aux idées autres en circulation. Le «déjà-dit » foncier peut être lui-même idéologique dans la perspective qui est la nôtre d'analyser un corpus construit autour d'un thème défendu à l'origine par le Front national.

D. Wolton parle à ce sujet de « l'individualisation des rapports sociaux ». Ce qui semble être contradictoire est en fait la condition de la communication intersubjective - D. Wolton, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997, p. 356. T. Van Dijk, de son côté, en complément de D. Wolton, considère qu'il y a un « caractère relativement stable de l'idéologie » et un « aspect flexible, dynamique, changeant, contextualisé et subjectif». Ce second aspect renvoie à la dimension particulière et personnelle, disons pragmatico-énonciative, de l'idéologie - T. Van Dijk, « Politique, idéologie et discours », *Semen*, 21, 2006, sur semen.revues.org/document1970.html, p. 6, ligne 56 et suivante.

2. Évidences et réticences dans la construction idéologique des discours

L'intervention du locuteur citant sur le discours cité qui accompagne en tout point du discours le discours autre existe dans le choix de montrer arbitrairement et ponctuellement ce qui est autre en lui. Cette intervention semble procéder du fait de dire l'autre pour ne pas trop se dire, de se cacher de dire en mettant l'autre dans (à) sa voix. Citons pour cela cet extrait dans La NR du mardi 5 mars 2002 où il s'agit de restituer une parole de campagne, celle du président-candidat Chirac :

- (1) Chirac dénonce l'impunité [titre]
- « Sanctions immédiates, proportionnées et justes » pour chaque infraction car il n'y a pas « d'agression bénigne », rétablissement des juges de paix, centres préventifs fermés pour les jeunes délinquants en instance de jugement, centres éducatifs fermés pour les multirécidivistes condamnés : Jacques Chirac a développé, lundi, sur le terrain les grands axes de son premier discours de candidat sur la sécurité [...]. [je souligne].

Les deux RDA « sanctions immédiates, proportionnés et justes » et « d'agression bénigne » sont celles d'un dire emprunté de J. Chirac. Seuls deux segments sont balisés en MA les plus subjectifs, les plus parlants, alors que presque tout pourrait l'être, comme le montrent les deux points suivis du commentaire Jacques Chirac a développé. Le locuteur citant, à travers son propre discours, semble faire l'expérience du discours de l'autre. Le guillemetage de citation du discours de l'autre ne montre pas une coupure objective entre discours citant et discours cité. Cette coupure ne garantit pas plus l'authenticité des propos rapportés. Les traces du discours autre sont sensiblement ce qui marque le locuteur, ce par rapport à quoi le locuteur se dit et montre l'autre « en soi », et non plus ce qu'il rapporte de l'autre.

Maintenant, considérons ces exemples où il s'agit aussi de restituer une parole politique, dans Le Monde :

(2) Vingt-cinq ans de tâtonnements [titre]

Hormis en période électorale, la lutte contre la délinguance tend à transcender les clivages politiques droite-gauche [chapeau introductif]

Lionel Jospin a martelé que la politique de sécurité se doit de privilégier « la responsabilité individuelle sur les excuses sociologiques » et que les pauvres sont les premières victimes de l'insécurité. [je souligne] (Le Monde, dimanche 31 mars et du lundi 1er avril 2002);

et

(3) M. Chirac décrit une France gagnée par « *la peur* » et préconise la création d'un ministère de la sécurité [titre]

C'est dans cet esprit que devraient, selon le président-candidat, être élaborées « <u>deux grandes lois de programmation</u> », respectivement consacrées aux « <u>forces</u> <u>de sécurité</u> » et à <u>la justice</u>. [je souligne] (*Le Monde*, mercredi 20 février 2002).

En 2, l'îlot textuel (IT) « la responsabilité individuelle sur les excuses sociologiques » en contexte de discours indirect (DI) (Lionel Jospin a martelé que) contraste avec ce qui semble être une autre MA d'emprunt non signalée qui pourrait l'être (les pauvres sont les premières victimes de l'insécurité). Il n'y a pas dans ce cas de monstration du message d'origine. Celui-ci est en usage, pris en charge par le discours du journaliste. Ce choix de la manière de dire pose que pour parler de « la responsabilité individuelle sur les excuses sociologiques » il n'est pas possible de ne pas montrer le discours autre et de le commenter dans l'énonciation comme mot d'emprunt, alors que pour les pauvres sont les premières victimes de l'insécurité il va de soi de ne pas montrer et commenter.

En 3, il est évident pour le locuteur du *Monde* de parler de *justice* (en usage), contrairement à « *forces de sécurité* » (en MA), dès lors que l'on parle de « *grandes lois de programmation* » chiraquienne. Là aussi « *forces de sécurité* » est commenté dans l'énonciation du locuteur citant, alors que *justice* ne l'est pas. « *Forces de sécurité* » est idéologiquement marqué et marquant, il correspond à une certaine manière de dire de son temps : celui d'une campagne présidentielle basée sur le thème de l'insécurité. On pouvait parler auparavant de *forces de police* ou de *forces de l'ordre*, ces expressions semblaient jusqu'alors plus usitées et existaient dans le qui va de soi de la communication. La monstration du dire de l'autre correspond à une nouvelle lexicologie, elle-même renvoyant à un renouveau politique. L'expression *forces de sécurité* marque un tournant idéologique autour des thèmes sécuritaires.

À titre de comparaison, dans l'article du *Figaro* du mardi 19 février, le locuteur rapporte aussi le dire chiraquien, mais sans montrer de signes de réaction :

(4) Sécurité : le plan Chirac [titre]

Le parlement sera saisi très rapidement – dans les deux mois – de <u>deux lois de programmation</u> sur cinq ans, l'une pour <u>les forces de sécurité</u>, l'autre dans <u>la justice</u>. [je souligne].

La sensibilité énonciative et politique du journaliste n'est pas affectée ici, contrairement au Monde en 3.

Nous constatons ainsi que l'altérité se dilue dans le discours du locuteur citant dès lors qu'elle ne porte pas idéologiquement à conséquence, c'est-àdire qu'elle ne va pas contre l'idéologie du locuteur, mais qu'au contraire elle y participe, « rendu » à l'évidence en cela.

Dans le corpus de *Présent*, la distanciation énonciative est utilisée à d'autres fins. Citons par exemple ce passage:

(5) Une raison de lire *Présent* [titre]

Présent, lui, hors du « consensus dominant » et du conditionnement ambiant, sélectionne l'actualité et soulève les vrais problèmes en quatre pages. Mais comme il joue un air différent, on l'accuse (même parmi ses proches et « voisins ») d'être trop négatif, comme un prophète de malheur... [je souligne] (*Présent*, jeudi 25/10/01).

Le syntagme « consensus dominant » est pointé comme dire autre alors que conditionnement ambiant ne l'est pas. L'altérité sans glose de « consensus dominant » peut renvoyer interprétativement à une modalisation du discours à lui-même en X', comme on dit. Elle peut être aussi interprétativement une modalisation interdiscursive de retournement du discours approprié où il s'agit de prendre une position critique par rapport aux manières de dire des autres, ainsi d'attaquer l'autre avec ses propres mots, de s'en différencier (hors du). Le cotexte apparaît ici signifiant. Cet autre peut être dans ce cas une possible voix doxique. Le locuteur de *Présent* retourne les mots (consensus dominant) qu'il considère comme impropres. La doxa est retournée car inadaptée à dire les choses. Le commentaire pourrait être interprétativement du type comme dit l'opinion courante à tort. Dans ce cas, il s'agit d'une MA interdiscursive de « retournement polémique du discours approprié» (Authier-Revuz 1995 : 327-328). On trouve dans cette configuration le caractère polémique de l'écriture d'extrême droite (Angenot 1982, Honoré 1986).

Là aussi, une différence existe dans les manières de dire. Ce qui est effectif pour l'un, représenter et commenter dans le cas « consensus dominant », ne l'est pas pour l'autre. Ce choix n'est pas sans signification. Le dire est montré comme autre parce qu'il est propre à porter le commentaire du locuteur citant, c'est-à-dire le retournement polémique : Présent n'est pas dans le consensus dominant; nous parlons d'insécurité et d'immigration (nous soulignons). Ce commentaire permet une réappropriation des représentations du FN. De même,

c'est en tant qu'il va de soi pour le locuteur du support d'extrême droite de parler de *conditionnement ambiant*, qu'il ne modalise pas son discours. Ces mots sont propres à l'idéologie du journal. Ils sont déjà chargés négativement.

Dans *Présent*, la mise à distance sert à façonner une image de discours marginal. Le support est dans le dissensus, idéologiquement à la marge, celle qui le fait exister politiquement. Dans *Le Monde*, les journalistes se mettent à distance idéologique de ce qui affecte leur discours. Ils ne peuvent laisser dire sans pointer l'« étrangeté », ce qui n'est pas le cas dans *Le Figaro*, le discours de l'autre et ses représentations relevant du sens commun.

Ainsi, les marques d'altérité dans le discours construisent le point de vue énonciatif du locuteur-journaliste à partir de ce qu'il se donne comme discours argumenté. Le point de vue autre se trouve imbriqué dans le discours citant, sous la forme allusive ou marquée, naturalisé ou explicitement emprunté, déterminé par l'orientation idéologique du support.

3. Évidence et réticence de la circulation idéologique dans les discours

Intéressons-nous maintenant à la manière dont les supports travaillent la valeur de dires qui circulent par et dans leur discours. Nous observerons en cela la circulation d'un mot-argument sécuritaire « zone(s) de non-droit » au pluriel et au singulier. Nous nous intéresserons précisément au commentaire porté dans l'énonciation de sa mise en circulation. La *circulation idéologique* sera définie comme la répétition en discours de représentations et de point de vue mondains, entre énonciateurs.

Soad Matar et Andrée Chauvin-Vileno ont étudié l'emploi du mot-valise islamalgame. Celui-ci désigne l'amalgame entre terrorisme et islam, dans la presse quotidienne nationale (*Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*). Selon eux, les mots-arguments tels que islamalgame « permettent de tracer une ligne de partage, de circonscrire une aire d'affrontement idéologique » (Matar et Chauvin-Vileno 2006 : 125). Ces mots existent dans l'espace de débats des médias. Ils permettent des mises en scène argumentatives. Dans le discours du FN, nous trouvons la formulation « zones de non-droit » notamment dans les passages suivants :

(6) Les musulmans constituent au moins la moitié des 12 millions d'immigrés ou descendants d'immigrés résidant en France, ainsi que la population majoritaire des

zones de non-droit qui, on le sait, se comptent chez elles par centaines. (Discours de J.-M. Le Pen, *21e Fête Bleu-Blanc-Rouge*, 23/09/01, www.frontnational.com).

(7) Ces « quartiers en sécession », la France en comptait un seul en 1993. Fin 2000, le chiffre dépassera sans doute vingt. Toutes ces zones de non droit, estil besoin de le préciser, sont très majoritairement, voire quasi exclusivement occupées par des étrangers. (Argumentaires du FN, campagne électorale 2002, L'actualité de l'immigration, www.frontnational.com).

La représentation xénophobe qui amalgame insécurité et immigration y est explicite.

Nous pouvons citer pour une éventuelle correspondance entre le discours de presse et l'idéologie frontiste l'extrait du *Figaro* du samedi 30 et dimanche 31 mars 2002 (8) et l'extrait de *Présent* du samedi 12 janvier 2002 (9). Citons tout d'abord *Le Figaro* :

(8) Insécurité Dans l'île où Lionel Jospin se rend ce week-end, la criminalité augmente fortement en zones urbaine et touristique [sur-titre]

L'insécurité explose aussi en Guadeloupe [titre]

Une raison d'espérer, pourtant : ici, pas encore de « zones de non-droit ». Pointe-à-Pitre, le 22 mars dernier : le sous-préfet Thierry Le Lay, en charge de la sécurité publique, est sur le terrain, pour une opération coup de poing dans le ghetto de Boissard. [je souligne].

En 8, la MA interprétative « zones de non-droit » autorise plusieurs commentaires méta-énonciatifs susceptibles d'émaner de différentes sources, de la police avec une possible glose comme on dit dans la police, d'un dire de l'hexagone avec une glose comme on dit dans l'hexagone ou encore du FN avec une glose comme on dit au FN. Cette MA peut être aussi interprétativement une MA de l'adéquation dans la nomination : interprétativement, il faut nommer « zones de non-droit » le lieu de l'insécurité. Le mot zones de non-droit correspond à la chose (le lieu de l'insécurité).

La même ambiguïté discursive existe dans *Présent*, sans qu'il y ait aucun doute sur le fait que ce support soit un porte-voix du FN:

(9) Violences ethniques des banlieues [surtitre]

Assez d'angélisme, des actes! [titre]

La provocation, c'est que l'on considère comme une provocation d'envoyer les forces de l'ordre françaises dans des « zones de non-droit ». Des territoires où les bandes ethniques règnent en maîtres et où elles ne tolèrent pas que l'on remette en cause l'extraterritorialité qu'elles y ont installée. [je souligne].

Les locuteurs de *Présent* et du *Figaro* modalisent « zones de non-droit ». Toutefois, dans l'extrait de *Présent*, « zones de non-droit », contrairement au *Figaro*, est suivie d'une traduction « *des territoires où les bandes ethniques règnent en maître...* ». Cette traduction donne une caractéristique ethnique³ aux prétendus hors-la-loi (*bandes ethniques*) et devient du coup idéologiquement explicite. Le passage qui met en scène une guerre entre « ethnies », laisse supposer que la formulation avec la négation « zones de non-droit » relève de l'euphémisme, sur le modèle de « non-voyants » pour « aveugles ». Le discours met en opposition les forces de l'ordre françaises et les bandes ethniques (*l'extraterritorialité qu'elles y ont installée*) avec ce présupposé xénophobe des bandes comme étrangères (non françaises) et de l'étranger comme menace.

Ainsi, l'ambivalence de « zones de non-droit » comme fait d'altérité se réalise dans le champ des hétérogénéités énonciatives, dans la superposition ici de deux champs méta-énonciatifs.

« Zones de non-droit » inscrit dans Le Figaro et dans Présent une circulation des manières de dire, et c'est cette circulation que les locuteurs commentent. Elle peut renvoyer interprétativement à la manière de dire de la police, de l'hexagone (proche du on doxique), du FN en comme l dit comme l dit... Elle semble se faire entre ces trois sources énonciatives, les dires paraissant emboîtés. Il n'est pas possible interprétativement de référer à l'une de ces sources sans du même coup mobiliser par répercussion l'ensemble des sources, et au final permettre une lecture partisane (FN). Du point de vue de l'émergence du dire autre, la représentation FN « zones de non-droit » apparaît pertinente pour représenter l'insécurité, notamment en zone urbaine et touristique pour Le Figaro et dans les banlieues pour Présent. Le dire autre semble émerger comme représentation « vraie » du réel. L'écart dans la nomination semble correspondre interprétativement pour les deux supports à une adéquation de mot pour la chose. Le mot zones de non-droit est adéquat à l'insécurité. L'appellation zones de non-droit convient à dire la réalité du monde.

³ À propos de la mention d'ethnicité Pierre Bourdieu disait : « L'ethnie, l'ethnicité (euphémismes savants que l'on a substitués à la notion de "race") » - P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p. 135.

Par cette superposition, le locuteur fait un retour sur les mots qu'ils utilisent. Il y a une intervention dans l'énonciation de la nomination par laquelle « zones de non-droit » est interrogé sur sa capacité à nommer le réel. Cette intervention permet de spécifier le point de vue idéologique du locuteur citant, c'est-à-dire qu'en cela, par le commentaire de l'autre et le commentaire de ses mots, le locuteur donne son avis par rapport à ce qui circule. Le journaliste du Figaro pointe que la réalité ne correspond ici, pas encore à ce que désigne ailleurs (en métropole) le mot. Il présuppose ainsi l'idée d'une extraterritorialité des quartiers et des cités en France, et le fait que cette perspective puisse aussi toucher la Guadeloupe. L'argumentation de « zone de non-droit » dans Le Figaro se fait selon les représentations du FN. L'idéologie du FN fonctionne comme méta-point de vue. Elle est en surplomb comme référence extérieure. Elle est ici la condition du dialogique.

La diffusion des idées du FN par la mise en circulation de ses mots trouve d'autres réalisations dans notre corpus à même de nous intéresser tout particulièrement, notamment dans ce passage du *Monde* :

(10) M. Chirac décrit une France gagnée par « *la peur* » et préconise la création d'un ministère de la sécurité [titre]

A Garges-lès-Gonesse, le président candidat a tracé, mardi 19 février, les axes de son programme de lutte contre « *la montée de la violence* » et prôné l'application du principe d'« impunité zéro » [chapeau introductif]

« Ensemble, nous devons refuser et combattre tout ce qui divise les Français », a-t-il [J. Chirac] lancé, dénonçant pêle-mêle « l'absence de respect des autres », l'existence de « zones de non-droit » et l'augmentation des actes de violence à l'école. [je souligne]

(Le Monde, mercredi 20 février 2002).

Le journaliste du *Monde* y restitue la parole de campagne de Chirac en s'en distanciant (« la peur », « la montée de la violence »). Il balise du discours, ce qu'il y a de plus signifiant. Ici, « zones de non-droit » peut être interprétativement une MA comme fragment d'emprunt du dire de Chirac. Ce fragment renvoie à la représentation de la circulation du dire du président-candidat, contrairement à augmentation des actes de violence à l'école en usage dans l'extrait, évident dans le dire du journaliste, qu'il considère comme acquis. Le fragment d'un discours de Chirac émerge comme approprié à l'objet du dire du locuteur du Monde. « Zones de non-droit » participe du thème de l'insécurité, le thème de la campagne chiraquienne, mais le locuteur ne le prend pas à son compte. Il marque une distance avec les mots de Chirac : dénonçant pêle-mêle vient

commenter « zones de non-droit » tout en visant la pratique de l'amalgame par le discours de Chirac. Le sens de la représentation en circulation s'en trouve altéré. La circulation du dire chiraquien pouvant possiblement être liée à la représentation et au dire du FN y est commentée discursivement par le journaliste, celui-ci pouvant lui reprocher de nourrir la confusion politique et idéologique.

Comme nous l'avons dit précédemment, ce fait d'altérité est aussi à l'image du dire du FN. La circulation se produit à partir du FN et de ses thèmes fondateurs. Les idées du FN s'en trouvent ici représentées, diffusées par la voix chiraquienne (Hailon 2010b). Le journaliste du *Monde* emploie « *zones de non-droit* » à l'image du dire chiraquien qui lui-même renvoie à la manière de dire du FN, c'est-à-dire de concert, en y participant, mais plutôt pour s'en défier (*dénonçant pêle-mêle*). Il le fait comme porteur critique d'une manière de dire et de voir les choses qui pourrait emprunter au FN, Chirac et Le Pen semblant en partager l'à-propos. Le jeu de discours et le positionnement idéologique à travers le commentaire conduisent Chirac à parler comme le FN alors que le journaliste exprime sa réserve.

On trouve par ailleurs et pour finir zone(s) de non-droit naturalisé dans plusieurs articles de La NR:

(11) Une nouvelle cible [titre]

On n'imagine pas qu'une patrouille de police isolée puisse, à elle seule, faire régner l'ordre dans un quartier chaud, devenu <u>zone de non-droit</u> sous la coupe réglée de plusieurs bandes! [je souligne] (*La NR*, vendredi 07/09/01);

(12) Le modèle new-yorkais [titre]

A l'entendre [Jacques Chirac], les <u>zones de non-droit</u> seront investies, la violence à l'école sera combattue avec la dernière énergie, les parents seront rappelés à leur devoir, les mineurs multi-récidivistes seront placés en centres fermés. [je souligne] (La~NR, mercredi 20/02/02).

Les représentations du FN circulent sans entrave en 11 et à partir d'un point de vue autre en 12 (à l'entendre), respectivement la doxa et Chirac. En 11, s'y articulent le phénomène des bandes et la lutte contre l'insécurité (dans le corps du texte). En 12, zones de non-droit renvoie allusivement au discours de Chirac. Zones de non-droit fait aussi allusion implicitement aux représentations du FN, à travers la possibilité de les réduire (investies). L'expression n'est pas

discutée, elle relève de l'évidence et circule, même si le locuteur prend ses distances en l'employant comme discours second (à l'entendre).

Conclusion

L'observation et l'interprétation des MA du corpus dont les RDA permettent de comprendre comment l'idéologie définit les frontières et construit les « territoires » discursifs. La représentation de l'autre dans les discours se fait selon l'idée qu'a le locuteur-journaliste de ce qui circule par et dans son discours. Le discours des locuteurs-journalistes fait travailler la valeur des altérités représentées. Il leur donne idéologiquement sens en les «re-signifiant ». Le sens des mots est réengagé discursivement. Cette représentation existe dans la mémoire idéologique des discours ceux-ci pouvant avoir comme point de vue foncier une manière de dire et de penser le monde, dans notre cas les discours et les représentations du FN. Les commentaires dans l'énonciation donnent au discours une image de discours argumenté, ceux-ci pouvant procéder de la réticence dans le cas du *Monde* par exemple en 10, mais aller aussi dans le sens des représentations sécuritaires possiblement frontistes avec *Présent* en 9, Le Figaro en 8. Mais aussi l'absence de commentaire peut être signifiante. L'autre, le point de vue autre, la réalité autre peut être naturalisée, prise en charge par les discours et participer ainsi de l'évidence idéologique (en 11, 12, 4).

La répétition des dires d'un locuteur à un autre pointe en chacun des supports cet autre commun par lequel la réévaluation peut opérer et s'inscrire, et pour lequel les manières de le dire peuvent se ressembler, se rassembler, mais aussi à travers lequel les opinions peuvent différer et s'exprimer. Cette répétition permet aux différentes sensibilités politiques de se réaliser en argumentant par l'autre de son point de vue sur les choses. L'objet énonciatif modalisé est en phase de circulation et/ou de réactualisation, de remédiation. Il est recontextualisé et ainsi à même de porter sa réévaluation pour des effets sur le vrai ou le faux des représentations discursivement engagées. Le rapport de représentations que le locuteur fait «jouer » dans son dire existe dans l'opposition des désignations du mot pour son monde à défendre. Ici, les altérités désignatives et implicites dans les discours posent la mise en présence et en opposition de forces idéologiques.

Références bibliographiques

AMOSSY, R. (2006), L'argumentation dans le discours, Paris, Armand Colin.

ANGENOT, M. (1982), La parole pamphlétaire, Paris, Payot.

ANGENOT, M. (2008), Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique, Paris, Mille et une nuits.

AUTHIER, J. (1978), « Les formes du discours rapportées », DRLAV, 17, pp. 1-78.

AUTHIER-REVUZ, J. (1995), Ces mots qui ne vont pas de soi (Boucles réflexives et non-coïncidences du dire), Paris, Larousse.

AUTHIER-REVUZ, J. (2000), « Aux risques de l'allusion », L'allusion dans la littérature, Michel Murat Ed., Paris, Presses universitaires Sorbonne, pp. 209-235.

AUTHIER-REVUZ, J. (2004), «La représentation du discours autre: un champ multiplement hétérogène », in L. Rosier, S. Marnette et J.-M. López-Muñoz (eds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-53.

BAKHTINE, M., VOLOCHINOV, V. N. (1977), Le marxisme et la philosophie du langage, 1929, Paris, Minuit.

BONHOMME, M. (2005), *Pragmatique des figures de discours*, Paris, Honoré Champion.

BONNAFOUS, S. et FIALA, P. (1986), « Marques et fonctions du texte de l'autre dans la presse de droite et d'extrême droite (1973-1982) », *Mots*, 12, pp. 43-63.

BOURDIEU, P. (1982), Ce que parler veut dire, Paris, Fayard.

HAILON, F., (2009), « Sens autre(s) de faits d'altérité dans la presse », in E. Havu et al. (eds), Mémoires de la société Néophilologique d'Helsinki, pp. 277-287. **REF IMCOMPLETE**

HAILON, F. (2010a), « Resémantisation de faits d'altérité des corpus de presse français », in M. Abecassis et G. Ledegen (eds), *Les voix des Français*, Oxford, Peter Lang, pp. 321-332.

HAILON, F. (2010b, à paraître), « Politique(s) par voix de presse : quand Chirac y parle le Le Pen (la circulation de la parole de campagne de 2002 du président-

candidat Chirac) », in M. Burger et al. (eds), Actes du colloque FMP3 «Le Français parlé dans les médias : les médias et le politique »

HONORE, J.-P. (1986), « La « hiérarchie » des sentiments. Description et mise en scène du Français et de l'immigré dans le discours du Front national », Mots, 12, pp. 129-157.

KLEIBER, G. (1997), « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique? », Langages, 127, pp. 9-37.

MARNETTE, S. (2004), « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », Langages, 156, pp. 51-64.

MATAR, S. et CHAUVIN-VILENO, A. (2006), « Islamalgame, discours représenté et responsabilité énonciative », Semen, 22, pp. 109-126.

MOIRAND, S. (2004), « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire sur les médias», in L. Rosier, S. Marnette et J.-M. López-Muñoz (eds), Le discours rapporté dans tous ses états, Paris, L'Harmattan, pp. 373-385.

MOIRAND, S. (2008), Les discours de la presse quotidienne, Paris, PUF.

MORIN, E. (1991), Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation. La méthode 4, Paris, Seuil.

PARRET, H. (1991), « De l'(im) possibilité d'une grammaire de l'hétérogène », in H. Parret (ed.), Le sens et ses hétérogénéités, Paris, CNRS Éditions, pp. 11-25.

PAVEAU, M.-A. (2006), Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PECHEUX, M. (1975), Les vérités de La Palice, Paris, Maspéro.

ROSIER, L. (2004), « La circulation des discours à la lumière de l'effacement énonciatif: l'exemple du discours puriste sur la langue », Langages, 156, pp. 65-78.

VAN DIJK, T. (2006), « Politique, idéologie et discours », Semen, 21, semen. revues.org/document 1970.html, pp. 1-24.

WOLTON, D. (1997), Penser la communication, Paris, Flammarion